

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD**

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministreen date du
.....
tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort n°.....du.....)

Organisme : Ministère du Commerce et de l'Artisanat

Domaine de la prestation : Métrologie Légale.

Objet de la prestation : Délivrance du certificat d'étalonnage

Conditions d'obtention

-l'Instrument de mesure doit être identifiable (marque , type, caractéristiques métrologiques, etc...)

Pièces à fournir

- Imprimé de demande de vérification d'instrument de mesure à retirer de la sous direction de la métrologie légale

Étapes de la prestation	Intervenants	Délais
<ul style="list-style-type: none"> - Examen de l'instrument - Etalonnage de l'instrument - Paiement de redevance d'étalonnage - Délivrance de l'attestation 	Service relevant de la Sous-direction de la métrologie légale	D' une à deux semaines à partir de la date de dépôt du dossier au complet

Lieu de dépôt du dossier
Service : Sous-Direction de la métrologie légale Adresse : 1, rue Lavoisier Tunis 1000

Lieu d' obtention de la prestation
Service : Sous-Direction de la métrologie légale Adresse : 1, rue Lavoisier Tunis 1000

Délai d'obtention de la prestation
D' une à deux semaines à partir de la date de dépôt du dossier au complet

Références législatives et/ou réglementaires
<ul style="list-style-type: none"> - Loi 99-40 du 10 Mai 1999 relative à la métrologie légale - Décret n° 2001-588 du 26 Février 2001 portant fixation des redevances à percevoir pour les opérations de contrôles métrologiques légaux des instruments de mesure et les modalités de recouvrement